



Nouveau Genève  
1206 Genève  
<https://www.nouveaugeneve.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Médias spéciaux  
Tirage: 5'000  
Parution: mensuel

Page: 36,37,38  
Surface: 47'674 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1073023  
N° de thème: 375009  
Référence:  
d8fb985f-52e4-44ff-af64-fbe9e1f76840  
Coupure Page: 1/4

# Genève vise la décarbonation du bâti

Stéphane Herzog

Le Canton dispose d'un budget d'un milliard et demi pour les rénovations énergétiques. Un nouveau règlement pionnier en Suisse imposera un bilan carbone pour toute construction ou rénovation. La décarbonation avance de pair avec la mise en place de réseaux de chaleur vertueux. De grands immeubles se passent de fioul.

Le chauffage des bâtiments et de l'eau sanitaire représente plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Genève. La baisse de cette consommation d'énergie fossile constitue donc un levier majeur pour le Canton, qui vise une diminution globale de 60 % de ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030, et le zéro net en 2050. Le Canton fait preuve d'inventivité. C'est le premier en Suisse à mettre en place une réglementation qui obligera tous les maîtres d'ouvrage, publics et privés, à élaborer un bilan carbone pour toute construction ou rénovation (voir page 44). Toute la chaîne sera concernée, de l'extraction des matières à leur installation, en passant par leur transport. "Son application pourrait rendre les démolitions plus difficiles", prévoit d'ailleurs l'architecte François Baud.

## Un accord historique

L'autre machine à décarboner est financière. Un budget de 500 millions de francs a été débloqué par le Canton pour aider les propriétaires privés et les communes à isoler leurs bâtiments. Mise en place à l'issue d'une longue cavalcade politique lancée par l'ancien conseiller d'État Vert Antonio Hodgers, cette manne résulte d'un accord entre le Canton, les milieux immobiliers et ceux de défense des locataires.

Engagées dès 2024, les subventions facilitent la rénovation de passoires énergétiques. Les bâtiments, à commencer par les plus énergivores, doivent diminuer leur empreinte

carbone dans des délais fixés par la loi. Le calcul repose sur l'indice de dépense de chaleur (IDC), qui permet de connaître la consommation énergétique d'un bâtiment par mètre carré et par année. Par ailleurs, un milliard de francs a été mis à disposition du Canton pour procéder à des rénovations énergétiques dans ses quelque 1 500 bâtiments. Le secteur public doit être exemplaire. L'État doit rénover l'enveloppe de son patrimoine, mais aussi diminuer l'utilisation des combustibles fossiles pour les chauffer. Ce programme implique le raccordement aux réseaux thermiques des Services industriels de Genève - SIG (voir page 46) et l'utilisation de pompes à chaleur. Partout à Genève, des chantiers sont menés.

Excessivement gourmande en énergie, la patinoire des Vernets, qui, comme un frigo, produit du froid en dégageant de la chaleur, a vu son système transformé. Des pompes à chaleur réhaussent ces calories pour chauffer la piscine éponyme, le centre sportif de la Queue-d'Arve et les bâtiments de la voirie. Ce système se substitue en partie au gaz utilisé. "Au final, nous obtenons une baisse de 40 % de la consommation de gaz", résume Matthieu Raeis, chef du Service de l'énergie de la Ville de Genève.

Patiner ? Un choix de société  
Brûler du gaz pour créer de la glace et se baigner en hiver, est-ce durable ? La question est sociétale. Elle consiste à

savoir ce que les collectivités sont prêtes à abandonner pour tenter de respecter les engagements de l'Accord de Paris. Pour ce spécialiste, la priorité doit aller à la réduction de consommation d'énergie, car c'est elle qui crée le CO<sub>2</sub>. "Si un immeuble est connecté à un chauffage à distance décarboné, sa consommation énergétique n'a plus guère d'importance", illustre-t-il.

La Ville de Genève a complètement réhabilité les immeubles des Minoteries (construits dans les années 1960 par les frères Honegger). Exit la combustion de quelque 500 000 litres de mazout chaque année. Cet ensemble locatif bâti à Plainpalais a basculé vers un système de chauffage renouvelable : deux pompes à chaleur réhaussent la température extraite des eaux usées du quartier. Le dispositif est complété par des panneaux photovoltaïques et thermiques. Angle mort de ce type de rénovation ? Le poids carbone des matériaux utilisés pour les rénovations. Actuellement, les maîtres d'ouvrage restent libres de choisir leur stratégie, même si des opérateurs ont déjà commencé à s'en préoccuper. Un exemple : l'usage de panneaux d'isolation en polystyrène de 18 centimètres d'épaisseur, issus du pétrole. "En Suisse, rien n'a changé. Il n'y a toujours aucune obligation sur le contenu carbone des matériaux de construction. On a pourtant maintenant une norme qui fixe des seuils et qui est prête à l'emploi. Il n'y a que Genève qui a fait un premier



Nouveau Genève  
1206 Genève  
<https://www.nouveaugeneve.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Médias spéciaux  
Tirage: 5'000  
Parution: mensuel

Page: 36,37,38  
Surface: 47'674 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1073023  
N° de thème: 375009  
Référence:  
d8fb985f-52e4-44ff-af64-fbe9e1f76840  
Coupure Page: 2/4

pas, mais avec des mesures impactantes reportées aux calendes grecques [obligatoires seulement en 2034, ndlr]", estime Thomas Jusselme, professeur à la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. La question de la rénovation touche les bâtiments publics. Parmi ces travaux, la mise en conformité du Musée d'histoire naturelle, du Bâtiment d'art contemporain, mais aussi d'écoles (la Ville de Genève en gère 58). Il s'avère que la modernisation d'infrastructures publiques entraîne souvent une hausse des services techniques dans les bâtiments. Avec à la clef une augmentation de la consommation électrique due au fonctionnement des systèmes et réseaux. Sans oublier l'énergie grise contenue dans les matériaux d'isolation, rappelle Matthieu Raeis. Autre problème : des travaux réalisés sans le savoir-faire

nécessaire. "On peut voir des immeubles de qualité, qui ont fonctionné vingt ou trente ans, être recouverts de polystyrène. Or, quand l'isolation est hermétique, elle bloque la vapeur d'eau dans les bâtiments", remarque l'architecte François Baud, qui regrette une baisse probable des subventions fédérales et cantonales pour favoriser la rénovation énergétique. Le rythme actuel de la rénovation du parc bâti, d'environ 1 % par an, devrait s'élever à 3 % pour atteindre les objectifs cantonaux. Les ressources financières, matérielles et humaines pour réaliser cet objectif ne sont pas alignées. "Théoriquement, nous devrions lancer 32 chantiers de rénovation énergétique par année", indique le chef du Service de l'énergie de la Ville de Genève. Cette analyse n'est pas partagée par Cédric Petitjean, directeur général de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), qui

pense que la cible du plan cantonal sera atteinte. Cet ingénieur rappelle que, depuis la crise énergétique où, deux hivers durant (en 2022 et 2023), la Suisse a craint le blackout, la consommation d'énergie a baissé de 20 %. L'effort en matière d'économie a été porté avec l'appui des propriétaires, des bailleurs, des régies des chauffagistes et des associations de défense des locataires. Objectif ? Un meilleur réglage des températures dans les appartements. "On ne chauffe plus à 26 degrés, ce qui était une sorte de règle non écrite, avec des gens qui ouvraient leurs fenêtres pour avoir moins chaud", illustre le représentant de l'OCEN. La température dans les appartements se situe désormais plutôt autour des 21 degrés, ajoute le haut-fonctionnaire. Les Minoteries. Une rénovation exemplaire. Image : Didier Jordan / Ville de Genève



Nouveau Genève  
1206 Genève  
<https://www.nouveaugeneve.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Médias spéciaux  
Tirage: 5'000  
Parution: mensuel

Page: 36,37,38  
Surface: 47'674 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1073023  
N° de thème: 375009  
Référence:  
d8fb985f-52e4-44ff-af64-fbe9e1f76840  
Coupe Page: 3/4

**ÉNERGIE**

# Genève vise la décarbonation du bâti

Le Canton dispose d'un budget d'un milliard et demi pour les rénovations énergétiques. Un nouveau règlement pionnier en Suisse imposera un bilan carbone pour toute construction ou rénovation.

La décarbonation avance de pair avec la mise en place de réseaux de chaleur vertueux. De grands immeubles se passent de fioul.



Nouveau Genève  
1206 Genève  
<https://www.nouveaugeneve.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Médias spéciaux  
Tirage: 5'000  
Parution: mensuel

Page: 36,37,38  
Surface: 47'674 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1073023  
N° de thème: 375009  
Référence:  
d8fb985f-52e4-44ff-af64-fbe9e1f76840  
Coupe Page: 4/4



Les Minoteries. Une rénovation exemplaire. Image : Didier Jordan / Ville de Genève